



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE **TOUS RESPONSABLES**

Mes démarches d'immatriculation de véhicule

Comment reprendre, payer et finaliser ma demande sur mon compte ANTS



République Française

Ministère de l'Intérieur d'immatriculation Certificat Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassunasbascheininiuma; Degistracrimistumistus; Άδεια κυκλοφά rermiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορία 20lassungsbescheinigung; Hegistreerimistunnistus; Aosiu kunnagoop Deventation certificate: Carta di circolazione; Reĝistrăcijas apliecība; entre la circolazione, registracijas aprevizațione, registracijas aprevizaț

notice est un document simplifié. tes législatifs et réglementaires, ctions applicables en la matière. Version du 19 septembre 2019. Cette notice est un document simplifié. Elle ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux instructions applicables en la matière.

Pour mener à bien ma démarche d'immatriculation sur le site de l'ANTS (*https://immatriculation.ants.gouv.fr/*), je dois veiller à valider chaque étape, notamment la **reprise**, le **paiement** et la **finalisation** de ma procédure en ligne.

## COMMENT ÊTRE SÛR DE BIEN AVOIR RÉALISÉ MON PAIEMENT?

- Je suis arrivé à l'étape du paiement de ma démarche en ligne (page grise intitulée « Centre d'Encaissement des Certificats d'Immatriculation »);
- Je renseigne mes coordonnées bancaires, puis je clique
- sur « VALIDER »;
- Je peux imprimer mon reçu.

## COMMENT FAIRE POUR REPRENDRE MA DÉMARCHE EN COURS?

Je dois reprendre ma démarche dans les deux cas suivants :

• Quand j'ai « mis en attente » ma démarche en ligne.

J'ai commencé ma démarche, mais je n'ai pas souhaité la « finaliser ».

Pour la finaliser, je dois d'abord reprendre ma démarche en cours :

- → Dans la rubrique [mes démarches en cours], je cherche ma démarche, je sélectionne dans le menu déroulant l'action « Reprise » et je clique sur « Ok ».
- Quand ma démarche en cours a pour statut
- « en attente d'information ».

Ma démarche nécessite des compléments pour aboutir:

- → Dans la rubrique [mes démarches en cours], je cherche ma démarche, je sélectionne dans le menu déroulant l'action « Reprise » et je clique sur « Ok ». Je peux maintenant répondre au message de l'instructeur et joindre les justificatifs complémentaires.
- Quand ma démarche en cours a pour statut « en attente télédéclarant »

Ma demande doit être finalisée, notamment en payant si la démarche est payante.

## COMMENT ÊTRE SÛR QUE MA DÉMARCHE EST BIEN FINALISÉE?

Quelle que soit ma démarche, je m'assure de réaliser chaque étape de la procédure en ligne jusqu'aux onglets [Récapitulatif], puis [Finalisation]:

- → [Récapitulatif]
- Je vérifie les informations saisies et les pièces justificatives transmises dans la téléprocédure;
- · Je lis et je coche les conditions légales d'utilisation;
- Je clique sur « VALIDER ».
- → [Finalisation]

Ma démarche est finalisée. Je lis avec attention les informations contenues dans cet onglet et je télécharge les documents disponibles (« Récapitulatif de la demande », « Certificat Provisoire d'Immatriculation »...).